

Gouv'Actu

Vendredi 19 juillet 2019

1 - Finale de la Coupe d'Afrique des nations : Nous aurons vendredi soir un important dispositif policier pour permettre aux supporters de l'équipe vainqueur – quelle qu'elle soit – d'exprimer leur joie dans le respect de l'ordre public.

2 - Disparition à Nantes

1 - Finale de la Coupe d'Afrique des nations

Suite à des débordements s'étant notamment produits à l'issue des quarts de finales de la Coupe d'Afrique des nations, dans plusieurs villes de France la sécurité a été renforcée, vendredi 19 juillet, pour la finale Algérie-Sénégal.

Nous aurons vendredi soir un important dispositif policier pour permettre aux supporters de l'équipe vainqueur – quelle qu'elle soit – d'exprimer leur joie dans le respect de l'ordre public.

C'est une chose de participer à une liesse sportive et populaire, c'en est une autre de commettre des dégradations ou de prendre à partie les forces de l'ordre. Ces comportements ne seront pas tolérés. La casse et la violence n'ont rien à voir avec le sport ni avec ses valeurs.

Nous déplorons que souvent, les liesse sportives s'accompagnent de dégradations, et ce n'est pas propre à cette compétition de la CAN. Rappelons-nous par exemple qu'après la victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde 2018, il y avait eu de nombreux débordements à Paris et dans plusieurs villes de France.

Il est vrai qu'il y a eu des incidents après la victoire de l'Algérie en ¼ de finale, le 11 juillet. **En revanche, les incidents ont été contenus le 14 juillet, soir de la demi-finale, grâce à un dispositif policier plus important qui a permis d'interpeller systématiquement les auteurs de troubles.** A Paris, il y a eu dimanche dernier 50 interpellations et 202 vidéoverbalisations pour des conduites dangereuses de véhicule.

Questions / Réponses

Des dispositifs de sécurité particuliers ont-ils été prévus pour la finale de ce soir ?

Pour la soirée de ce soir, un important dispositif de sécurité est prévu à Paris par la Préfecture de police avec :

- 2 500 policiers et gendarmes mobilisés ;

- la mise en place d'un dispositif de protection des bâtiments et de commerces ;
- un dispositif de vidéo-verbalisation important.

Partout où, en France, des débordements sont susceptibles de se produire, des dispositions ont été prises par les Préfets pour renforcer la sécurité. A Marseille par exemple, 500 policiers et gendarmes seront mobilisés ainsi que 360 marins-pompiers.

Des fans zones seront-elles mises en place afin d'encadrer les supporters?

Il n'y aura pas de fan zone, car autant ce dispositif est adapté à la projection publique de matchs sur écran géant, autant il est hors sujet dès lors qu'il s'agit d'encadrer des manifestations de joie dans les rues.

A Paris, pourquoi ne pas interdire l'accès aux Champs Elysées ?

Il n'y aura pas d'interdiction non plus des Champs-Elysées, car ce n'est pas la bonne réponse en termes de sécurité. Cela immobiliserait les forces, qui ont au contraire besoin d'être mobiles et dynamiques pour pouvoir intervenir rapidement.

2 - Disparition à Nantes

Lors de la fête de la musique à Nantes, dans la nuit du 21 juin, 14 personnes étaient secourues après être tombées dans la Loire en marge d'une intervention policière dans un contexte de violences à l'encontre des forces de l'ordre. Le lendemain, une mère de famille signalait la disparition inquiétante de son fils de 24 ans, Steve, qui devait passer la soirée à proximité des lieux de l'intervention. Plusieurs médias ont rapporté mardi qu'à la demande du procureur de la République, l'IGPN a été saisie d'une enquête préliminaire par le parquet de Nantes suite à une plainte collective pour mise en danger de la vie d'autrui et violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique.

L'IGPN a été immédiatement saisie à la demande du ministre de l'Intérieur pour faire la lumière sur les opérations de maintien de l'ordre à Nantes le soir de la fête de la musique.

Par ailleurs, une information judiciaire (enquête menée sous l'autorité d'un juge d'instruction) a été ouverte pour disparition inquiétante d'un jeune homme de 24 ans dès le 27 juin.

En parallèle, d'autres plaintes ont été déposées dont une plainte collective (89 personnes) pour mise en danger de la vie d'autrui et violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique. Cette plainte collective vise essentiellement les conditions d'intervention des forces de l'ordre ce soir-là.

Suite à ces plaintes, le parquet de Nantes a ouvert une enquête préliminaire le 10 juillet, enquête confiée à l'IGPN.

Rappel

Vers 4h du matin samedi 22 juin, sur l'île de Nantes, les policiers sont intervenus au bord de la Loire où étaient installées plusieurs scènes musicales pour mettre fin à la diffusion de musique fortement amplifiée, après l'heure fixée initialement (4h).

Comme indiqué par le Préfet, on sait que 14 personnes sont tombées dans la Loire dans des circonstances qui doivent être déterminées. Elles ont été secourues.

Un vaste dispositif de sécurisation et préventif avait été mis en place par le SDIS et la SNSM face au risque de chutes de personnes dans le fleuve.

Aucun élément ne permet d'affirmer pour l'heure que le jeune homme serait tombé à l'eau dans le fleuve.

Les investigations se poursuivent pour tenter de retrouver le jeune homme. Les recherches dans le fleuve ont débuté très vite après le signalement de la disparition, à l'aide

d'embarcations avec plongeurs, d'hélicoptères et de drones. Depuis l'ouverture de l'information pour disparition inquiétante , elles sont conduites sous l'autorité du juge d'instruction en charge de l'enquête